



Modalité de désistement : Toutes les informations utiles sont indiquées dans le formulaire de désistement.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :
Date de réception :

Formulaire de demande de désistement

Le désistement correspond à une annulation de la réservation (*si vous êtes déjà en possession des clefs du logement vous ne pouvez plus annuler la réservation. Vous devez vous rapprocher de la résidence pour déposer un préavis de départ*).

Les frais de réservation correspondent à l'avance sur redevance.

En cas de désistement, cette avance est remboursable avant la date d'effet mentionnée dans la décision d'admission sur demande de l'intéressé. Passé la date d'effet, aucun remboursement ne sera exigible sauf, à titre exceptionnel et sous réserve d'une demande expresse du bénéficiaire,

Document à compléter, à signer et à renvoyer, accompagné d'un RIB aux nom et prénom de l'étudiant par mail à la résidence concernée

Je soussigné (e) :

Nom – Prénom :

INE :

Date de naissance :

ayant versé des frais de réservation, renonce au logement de type à la résidence pour la raison suivante (joindre les justificatifs) :

.....

et souhaite le remboursement par virement des frais versés à titre de réservation (fournir un relevé d'identité bancaire ou postale au nom et prénom de l'étudiant concerné).

N.B.: Il vous est possible de donner procuration à une tierce personne. Dans ce cas, vous rédigez cette procuration sur papier libre et vous y joignez une photocopie de la pièce d'identité de cette personne ainsi que son relevé d'identité bancaire ou postale.

Signature :

Fait à , le

CET IMPRIME NE DOIT PAS ETRE UTILISE DANS LE CAS D'UN DEPART APRES LE RETRAIT DES CLES. DANS CE CAS, VOUS DEVEZ ADRESSER UN PREAVIS DE DEPART AU SECRETARIAT DE VOTRE RESIDENCE.